

# **Explication de Vote FO**

## **Transfert du recouvrement 2020**

**FO Finances se prononce CONTRE le transfert du recouvrement des trésoreries mixtes vers les SIP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

**Pour FO Finances, cette mise en œuvre brutale n'est justifiée que par les suppressions d'emplois massives attendues en 2020, 2021 et 2022. Si les trésoreries n'ont plus les moyens de mener de front toutes leurs missions, c'est uniquement parce que Bercy les leur a soigneusement ôtés.**

**FO Finances pourrait accepter de réfléchir à une spécialisation des trésoreries, chacune étant recentrée sur la gestion d'une communauté de communes, à condition que cette réforme soit menée en douceur : extinction de la TH, vitesse de croisière du PAS, aboutissement du zéro cash, puis spécialisation.**

**FO Finances considère qu'une bonne réforme s'effectue avec des moyens et avec du temps. Mais à la DGFIP, décidément, le parti est pris de réformer à toute vitesse en supprimant des moyens !**

**Certains collègues ont déroulé leur carrière en assurant le recouvrement de l'impôt, et vous les contraignez, en fin de carrière, à apprendre un nouveau métier ou à s'éloigner de leur domicile.**

**Au fronton de toutes les trésoreries que vous spécialisez, il est inscrit « centre des finances publiques ». Comment vont réagir les usagers quand ils s'entendront répondre que désormais ils doivent aller à Compiègne ou à Beauvais ? Quand ils comprendront que la DGFIP est pas ou peu présente dans les Maisons France Service ? Se réjouiront-ils de savoir, comme vous vous plaisez à le vanter, que désormais leur assiette est gérée au même endroit que leur recouvrement ?**

**NON, bien entendu. Et ce sont nos collègues d'accueil qui devront gérer les mécontents, expliquer cent fois, essayer les colères, supporter les violences verbales...**